



Je dois payer des charges suite à mon licenciement

Par **rene duveau**, le **11/02/2011** à **00:44**

Bonjour,
Suite à une rupture conventionnelle entre moi et mon patron, celui ci a emputé mon dernier salaire de 500 Euros pour cause de facturation de la comptable .rnest ce normal ?

Par **P.M.**, le **11/02/2011** à **01:17**

Bonjour, rnC'est tout à fait anormal et après l'envoi d'une lettre recommandée avec AR de mise en demeure je vous conseillerais de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...

Par **rene duveau**, le **11/02/2011** à **13:41**

merci

Par **rene duveau**, le **12/02/2011** à **09:16**

suite à ma question, j ai eu un entretien assez houleux ces jours ci .rnIl a affirmé à son comptable que j etais ok pour payer les frais de licenciement il l a notifié de lui meme sur ma fiche de paie) , ce qui evidemment est complètement faux, donc je me retrouve non seulement le patron, mais aussi la société de sa comptabilité contre moi !rnDois je vraiment continuer à

me battre pour 500 euros de salaire manquant? rnLe pot de terre contre le pot de fer , je ne sais plus quoi faire

Par **P.M.**, le **12/02/2011** à **10:21**

Bonjour,rnMais évidemment, d'abord parce que vous n'avez pas de lien direct avec la société de comptabilité et parce que ni l'un ni l'autre n'ont le droit de prélever une telle somme de votre salaire...rnDéjà une lettre recommandée avec AR à l'employeur devrait les ramener à la raison...rnNe vous laissez pas influencer par de tels propos où ils font exprès de se renvoyer la balle pour vous désorienter...

Par **rene duveau**, le **13/02/2011** à **01:28**

bonjour,rnJe tiens à remercier Tedforum pour ces précieux conseils , je me suis permis d'enregistrer vos réponses et de leurs avoir envoyé respectivement etrnpar miracle, ce soir, j'ai reçu un message de mon ancien patron soulignant une malhonneteté de ma part !!!! rnLe miracle,c est que j'ai reçu par pièce jointe une attestation de virement de 400 Euros !!!rnEncore merci pour vos connaissances juridiques que vous faites parager aux autres.

Par **P.M.**, le **13/02/2011** à **01:35**

Je vais quand même vous le dire comme je le ressens, je sais maintenant pourquoi je continue à répondre sur les forums, grâce à un résultat comme celui-ci, merci à vous...rnEncore un effort, il est sur la bonne voie, et les 100 € qui restent devraient venir...